

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DUPLICATION CD/DVD PRESSAGE CD/DVD PRESSAGE VINYLE

ARTICLE I – DISPOSITIONS GENERALES

Le site WBOX FACTORY est édité par la société WoodBox Recording Studio EURL, dont le siège social est situé, 15 rue des lilas – 85600 – BOUFFERE- FRANCE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de la Roche sur yon, sous le n° 530 838 531.

Les présentes conditions générales de vente seront communiquées avant tout accord de lancement de commande à chaque client et sont également mises à disposition sur le site web de la société WoodBox Studio à l'adresse suivante www.wboxfactory.com

En conséquence, toute commande passée à la société WoodBox Studio entraîne l'adhésion entière et réserve à ces conditions générales de vente à l'exclusion de tous autres documents.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de la Société WoodBox Studio, prévaloir sur les conditions générales de vente. Toutes conditions contraires posées par le client seront donc caduques, et inopposables à la Société WoodBox Studio, quel que soit le moment où elles auront pu être portées à sa connaissance.

Les présentes conditions générales peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis par WoodBox Studio, les modifications étant alors applicables à toutes commandes postérieures à cette modification. Les photographies et images illustrant les produits, n'entrent pas dans le champ contractuel. Si des erreurs s'y sont introduites, en aucun cas la responsabilité de WoodBox Studio ne pourra être engagée.

ARTICLE II – GARANTIES

La garantie de WoodBox Studio est limitée au seul remplacement des marchandises défectueuses à l'exclusion de la réparation de tout autre préjudice, notamment des préjudices indirects tels que les pertes d'exploitation et de clientèle, les préjudices commercial, financier ou moral.

L'acheteur ne pourra bénéficier de cette garantie que s'il informe WoodBox Studio de l'existence d'un éventuel défaut par lettre recommandée avec avis de réception dans le délai d'un 5 jours ouvrés à compter de la livraison, et sous réserve d'une utilisation conforme des marchandises.

ARTICLE III – PRISE DE COMMANDE

Les commandes ne sont définitivement enregistrées qu'à compter de la réception des éléments suivants : - Le devis dûment signé et approuvé par le client avec la mention « bon pour accord ». - Le règlement (cf. Article VIII : Prix et conditions de paiement). - Les éléments techniques originaux nécessaires à la réalisation de la commande (films, cromalins, masters au format d'après nos spécificités...) comportant les indications techniques nécessaires à la réalisation de la commande (instructions de mastering, descriptif du contenu du programme, feuilles de temps, etc...). - Pour les médias comprenant des droits à acquitter : (CD, DVD etc...). > La copie de la ou des autorisation(s) SACEM/SDRM ou de toute autre société de l'organisme BIEM. > La copie de la ou des licence(s) autorisant la distribution du produit si le client n'est pas propriétaire des droits intellectuels. Le bénéfice de la commande est personnel à l'acheteur et ne peut être cédé sans l'accord du vendeur.

WoodBox Studio se réserve la possibilité de ne pas confirmer une commande pour quelque raison que ce soit, tenant en particulier à un problème concernant la commande reçue (ex.: document illisible), une commande anormale ou un problème prévisible concernant la livraison à effectuer. WoodBox Studios'engage à en informer l'acheteur par tout moyen à sa disposition.

Il est précisé que toute nouvelle commande ne pourra intervenir qu'après paiement régulier par l'acheteur des sommes dues au titre de ses précédentes commandes.

ARTICLE IV – FABRICATION / MODALITES

Dans le cas d'une commande de pressage CD, DVD, les quantités fabriquées peuvent varier de plus ou moins 10% par rapport aux quantités commandées.

Sauf demande expresse du client précisée par écrit sur le devis, celui-ci déclare accepter ces variations de quantités sans que la responsabilité de la Société WooDBox Studio puisse être engagée ou que le client puisse refuser de payer les quantités en sus du prix unitaires.

ARTICLE V – FABRICATION / DELAIS

Les délais peuvent varier en fonction du niveau de production à l'usine, du type de produit à fabriquer et des quantités commandées.

Ainsi, les délais indiqués sur le site et par notre équipe commerciale lors de la préparation de la commande (devis, échanges mails ou téléphoniques) ne sont donnés qu'à titre indicatif et ne peuvent être confirmés par notre équipe commerciale qu'à réception de l'ensemble des éléments de la commande en vue de son exécution.

ARTICLE VI – FABRICATION / MODIFICATION DE COMMANDE

Toute modification de commande demandée par le client ne peut être prise en considération que si elle est parvenue par écrit avant le lancement de la fabrication de produits.

La Société WooDBox Studio se réserve le droit de réviser ses tarifs en cas de demande de modification de la part du client et qu'elle qu'en soit sa nature.

Toute annulation de commande préalable à la mise en fabrication donnera droit à une indemnité égale au prorata de la production engagée.

Toute commande en attente de livraison du fait du client fera l'objet d'une facturation globale au maximum 15 jours après le lancement de la production.

ARTICLE VII – LIVRAISON / MODALITES

Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire et seront remises contre accusé de réception.

En conséquence, le destinataire veillera à vérifier le contenu des colis en présence du livreur et à faire constater les éventuelles avaries et dommages subis. Pour cela le destinataire devra alors noter la nature exacte des avaries et dommages subis sur le récépissé de livraison fourni par le livreur puis en informer la société WooDBox Studio par courrier recommandé avec accusé de réception dans un délai de 3 jours maximum suivant le jour de livraison.

La non application de cette clause engage la seule responsabilité du destinataire et interdit tout recours de quelque nature que ce soit (remise, dommages et intérêts, annulation de commande ou refabrication) contre la Société WooDBox Studio et le transporteur mandaté pour effectuer la livraison.

ARTICLE VIII – PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos produits sont facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la passation de la commande.

Le prix sur le devis ou bon de commande est entendu toutes taxes comprises. Il comprend notamment la TVA applicable ou toutes autres taxes applicables.

Pour qu'une commande soit jugée complète par la Société WoodBox Studio en vue de son départ en production, le client devra :

Effectuer un règlement par chèque, virement bancaire, ou une carte de paiement de la totalité du montant du devis ou du bon de commande lors de la passation de la commande.

A titre de clause pénale en cas de non paiement des factures à l'échéance fixée, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure, de 12% annuel. En outre, tout retard de paiement entraîne de plein droit à la charge du client une indemnité fixée à titre forfaitaire à 15% du montant total de la facture impayée.

En application de la loi n° 80335 du 12 mai 1980, WoodBox Studio conserve la propriété du produit jusqu'au paiement intégral du prix de l'acheteur.

Annulation de commande

Toute modification ou annulation d'une commande par le client ne sera prise en considération qu'à la double condition qu'elle soit notifiée par écrit et que les produits fabriqués ou la prestation ne soient pas en cours de fabrication. Toute annulation de commande répondant à ces deux conditions donnera droit au profit de WoodBox Recording Studio une indemnité hors taxes égale à 25 % du montant total de la commande. Dans le cas où des commandes auraient été passées auprès de nos fournisseurs spécifiquement pour cette opération, ou que le travail en studio aurait commencé ou aurait été exécuté, les coûts associés seraient intégralement facturés. Le remboursement d'effectura par chèque dans un délai maximum de 30 jours. Dans le cas d'une prestation ou/et d'un produit déjà livrée, toute annulation et demande de remboursement sera impossible.

ARTICLE IX – PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'acheteur déclare être titulaire de tous les droits d'exploitation relatifs aux oeuvres, en toutes leurs composantes (image, son, texte vidéo...), telles que contenues sur les masters qu'il remet à WoodBox Studio en vue de leur reproduction et reconnaît s'être acquitté auprès des ayants droit (particuliers ou organismes), tant français qu'étrangers, de l'intégralité des redevances afférentes aux oeuvres. Il en va de même pour tous les signes distinctifs (marques, dessins, photographies, sigles, logotypes) apposés sur les pochettes, livrets, jaquettes etc., dont la fabrication serait confiée à WoodBox Studio. Ainsi, la production ne pourra commencer qu'à partir de la réception de la déclaration SACEM/SDRM revêtue de l'autorisation obligatoire dans le cas où votre programme contient de la musique.

SDRM (Société pour l'administration du Droit de Reproduction Mécanique des Auteurs, Compositeurs et Editeurs) 16, place de la Fontaine aux Lions, 75019 Paris Tel : 01.47.15.49.29 – Fax : 01.47.15.49.74

ARTICLE X – LITIGES

La réclamation ne sera pas acceptée si les défauts font partie des tolérances du métier et sont liés aux contraintes techniques. Ainsi, une légère différence de couleur n'est pas considérée comme un défaut. WoodBox ne peut pas garantir la compatibilité du disque CDR/DVDR avec tous les lecteurs CDR/DVDR. L'incompatibilité d'un support de données correctement fabriqué avec le lecteur CD/DVD du Client devra être réclamée auprès du fournisseur de lecteur CD/DVD. De plus, le client est responsable de l'ensemble des fichiers fournis pour la réalisation de sa commande.

Il ne peut y avoir de réclamation si le client constate lors de la livraison, une erreur d'orthographe ou de piste sur le master.

Toute contestation est examinée avec la plus grande attention, et fera dans la plupart des cas, l'objet d'un accord entre le client et le Service Clients de WoodBox Studio.

En cas de litige, le client devra soumettre sa réclamation au Service Clients – WoodBox Studio 15 rue des lilas 85600 BOUFFERE - FRANCE, par lettre recommandée.

A défaut de solution, les Tribunaux de la Roche sur yon sont seuls compétents.

Le signalement de dommages ou l'intention de réclamer les marchandises doivent être soumis dans un mois après la livraison.

Toute réclamation doit être adressées par écrit et comporter les précisions suivantes:

- la référence de commande ;
- la raison de la réclamation ;
- la quantité des produits défectueux ; - le type d'endommagement souhaité.

Le Client devra réexpédier à l'usine la totalité des produits défectueux à son charge. Des défauts sur une partie des marchandises livrées ne donne pas droit à une réclamation sur l'ensemble de la livraison.

En cas de défaut de fabrication reconnu par l'usine, celui-ci se réserve le droit de procéder à la réimpression ou de proposer le remboursement du prix d'achat dans le délai de quinze jours.